



Réunion des adhérents – jeudi 4 janvier 2018 à 19h30 à NICE

Sont présents : (9)

Nicole BARBAROUX, Laurent BOSIO, Daniel COSTES, Denis DUBOST, Jean-Marc GIOANNI, Fabien LABET, Alain DELPONT, Thierry GRESLE et Daniel GRENIER.

Excusés : (4)

Odile HIRSINGER, Johan BROUCHIER, Nicolas MOLDERS et Joaquin LOPEZ

Adhérents : (29)

Karine VAUNAT, Jean-Marie FRANCO, Alain BADINO, Yves DELLA VALLE, Xavier ARRIBAS, Gérard ARCHIMBAUD, Bernard JORRO, Hervé MEPLAUX, Grégoire CHARLES, Franck et Stéphane CHAMILLARD, Audrey SANTONCI, Rosario MARRA, Sara JUDLIN, Jérémy HUANG, Jean-Paul PACHE, Sylvie SAILLY, Marie GOULIARDON, Chantal LECA, Karine LOHAU, Alexandre TREBOIT, Loriane GUIBERT, Hervé GUIBERT, David DENNEZ, Paul BRUYERE, Giselle RIVELLO, Philippe AJDERIAN, Xavier DOUANE et Jean-Claude LARQUIER.

Nicole BARBAROUX préside la réunion, Daniel COSTES est le secrétaire ... il est 19h40.

Nicole souhaite de bons vœux 2018 et remercie Loriane pour la création de la carte de vœux « eSprit motard 06 » et également de la 69 à l'instigation de notre adhérent Patrick VRIET.

L'ordre du jour appelle le vote par numérique du CR du CA du 7 décembre :

Votants : 9 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 2 ADOPTÉ

Le présent compte rendu (CR) sera adressé par courriel à tous les adhérents et sera mis en ligne sur notre site dès lors qu'il sera opérationnel.

L'ordre du jour se poursuit par le point sur la Présentation de « eSprit motard 06 » à la presse

Fabien précise que Nice Matin et France Bleue seront présents mercredi 10 janvier à 19h pour la présentation de notre association dans les locaux de la Moto-école PILOTE à Cagnes-sur-Mer.

Nicole rappelle qu'elle a reçu des appels de Nice Matin sur notre action à Grasse, ce qui a généré un article pleine page courant novembre dernier.

Jean-Paul demande si la présence de nombreux adhérents est souhaitable, Thierry souhaite des « jeunes » pour l'image de notre nouvelle association ... Nicole invite les membres du CA à être présents et serait heureuse de compter quelques adhérents à leur côté en fonction de leurs disponibilités et des contraintes professionnelles.



L'ordre du jour appelle le compte rendu de la réunion avec le S/Préfet de Grasse :

Le 16 décembre dernier, Nicole et Alain D. se sont rendus à une réunion avec Monsieur Stéphane DAGUIN, S/Préfet de Grasse. Ce dernier a été intéressé par notre démarche et nos diverses actions et interventions notamment celles concernant les SMS (Sensibilisations en Milieu Scolaire).

Si besoin était, il ferait en sorte de nous « ouvrir » les portes. Il s'est interrogé sur le pourquoi de notre départ de la FFMC 06 ! Il est d'accord pour venir sur une de nos actions dans la limite de sa circonscription et de son emploi du temps.

Il a demandé quel retour les motards avaient sur la nouvelle procédure des cartes d'immatriculation, Nicole a fait état de trop nombreux dossiers en souffrance et du manque d'information sur la présence d'aide en Préfecture et d'un site web non à jour.

L'ordre du jour se poursuit par un point trésorerie et adhésions :

A ce jour nous sommes 106 adhérents, nous enregistrons ce soir 3 adhésions supplémentaires !

Au 31 décembre 2017, la trésorerie est forte de 2 415 €.

Le projet de l'achat d'une tente est débattu, compte tenu du délai de fabrication et de livraison ainsi que de la présence d'un stand lors de la manifestation « Toutes en moto Côte d'Azur » du dimanche 4 mars prochain.

Daniel C. est favorable à la mise en fabrication de T-shirts dans l'immédiat pour financer cet achat, Laurent et Nicole sont pour l'achat de la tente les T-shirts seront fait en précommande, Jean-Claude signale que cet achat peut être soldé 90 jours/fin de mois, Nicole évoque un paiement en 3 fois, Paul suggère de choisir compte tenu de la saison plutôt des sweet-shirts ...

Lors de la dernière réunion, Johan ayant précisé que nous pouvions compter sur une somme de +/- 600 € de dons d'entreprises « sponsor » pour l'achat de la tente, Audrey et Alain précisent que nous sommes une association loi 1901 et non une entreprise commerciale contrainte à faire des bénéfices et par conséquent ils sont favorables à l'achat immédiat de la tente.

Il sera toujours possible de faire des dons sur Helloasso_espritmotard06

La proposition d'achat de la tente 4m x 4m avec logo en façade, 4 murs au prix de 1 200 € est mise au vote :

Votants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

La tente sera commandée dès que possible par Nicole, il ne sera pas possible de « logoter » les côtés à la demande de Jean-Claude compte tenu du coût élevé. Loriane suggère de le faire avec des stickers.

L'ordre du jour continue par l'appel à encadrants pour la balade hivernale :

Laurent fixe la date au dimanche 4 février 2018, il précise qu'elle sera réservée aux seul(e)s adhérent(e)s et se déroulera quelles que soient les conditions météorologiques étant une **hivernale** !

Le parcours envisagé est un départ de Nice (à définir) puis col de Braus – Col de Brouis – Breil/Roya – Restaurant à Collabassa – Vintimille – Menton par bord de mer – St Agnès – Col de la Madone – La Turbie – Nice.



La réservation des participant(e)s pour le restaurant devra être faite dès que possible et impérativement avant le 20 janvier 2018 par retour de courriel à : secretaire.espritmotard06@gmail.com

Les inscriptions à la balade sur : <https://doodle.com/poll/umy4ewexqmhu3zz>

Les volontaires sont :

Gérard, Xavier D., Franck, Yves, Jean-Marie, JMG, Rosario, Thierry, Jérémy, Paul, Alexandre et Fabien.
Laurent les contactera afin de définir le jour de reconnaissance.

L'ordre du jour appelle la « rencontre « eSprit motard 06 » du 12 janvier :

La « rencontre « eSprit motard 06 » aura donc lieu le vendredi 12 janvier de 19h30 à 20h30 au **Cros-de-Cagnes – Placette Balloux (Côté place St Pierre face au restaurant asiatique « Indochina » et « Pizz Mania »)**

Le repas se fera à Antibes, Xavier DOUANE en est le maître des banquets !

L'ordre du jour appelle les questions diverses :

- ✓ Chantal fait le point sur la journée « Toutes en moto » du dimanche 4 mars 2018 et de l'encadrement du défilé.
Laurent propose de faire une évaluation de la maîtrise des machines, ainsi que le rappel des directives sécurité pour les voltigeurs, soit au MIN ou sur un parking du stade Allianz afin de s'assurer de la capacité de chacun à assurer cette mission : le rôle étant d'encadrer et de protéger le défilé, un chef de file qui positionne les voltigeurs ayant pour action de stopper et de remonter le défilé. Jean-Claude propose de « vêtir quelques chevrons en bleu clair » afin de surveiller le comportement à l'intérieur du cortège mais cela demanderait trop de « volontaires »
Laurent propose la reconnaissance du parcours afin de repérer les points noirs, elle se ferait un dimanche : Place Garibaldi – Grande corniche – La Turbie – Eze – Basse corniche – Place Garibaldi
Laurent fera diffuser un sondage à tous les adhérents afin de sélectionner les voltigeurs volontaires retenus.

- ✓ Jean Marc GIOANNI fait un point sur les actions « sécurité routière » :
Suite à la signalétique « has been » du tunnel du Paillon à Nice, les services de la Métropole ont mis en place de nouveaux panneaux d'interdiction aux cyclistes et aux vélomoteurs. Le tunnel n'est donc pas interdit aux motos.
Il nous informe de la finition de la réfection du revêtement de la pénétrante du paillon.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la réunion des adhérents d'« eSprit motard 06 » est terminée, de même que les galettes, les baklawas et le cidre !. Il est 21h00.

Fait à Nice le, 7 janvier 2017

La Présidente : **Nicole BARBAROUX**

Le secrétaire : **Daniel COSTES**

contact@espritmotard06.fr

Association régie par la loi de 1901 enregistrée en Préfecture sous le n° W062011002